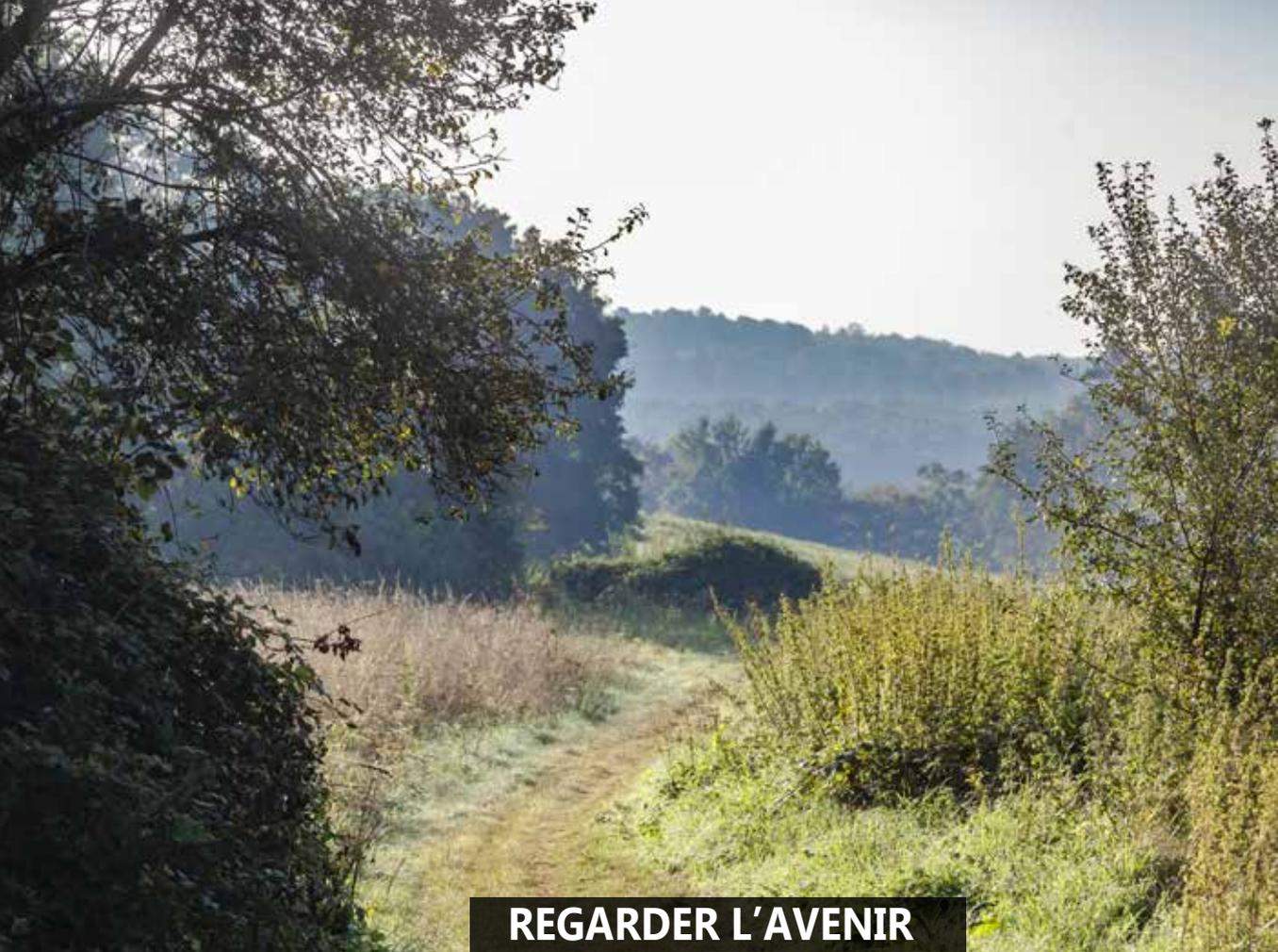


L'ÉCHO DU PARC

QUAND LA NATURE EST UN ATOUT POUR LES VILLAGES

PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE, 53 COMMUNES :

AUFFARGIS / BAZOCHES-SUR-GUYONNE / BONNELLES / BOULLAY-LES-TROUX / BULLION / CERNAY-LA-VILLE / CHÂTEAUFORT / CHEVREUSE / CHOISEL / CLAIREFONTAINE
COURSON-MONTELOUP / DAMPIERRE-EN-YVELINES / FONTENAY-LÈS-BRIIS / FORGES-LES-BAINS / GALLUIS / GAMBAIS / GAMBaiseUIL / GIF-SUR-YVETTE / GOMETZ-LA-VILLE
GROSROUVRE / HERMERAY / JANVRY / JOUARS-PONTCHARTRAIN / LA CELLE-LES-BORDES / LA QUEUE-LEZ-YVÈS / LE MESNIL-SAINT-DENIS / LE PERRAY-EN-YVELINES /
LE TREMBLAY-SUR-MAULDRÉ / LES BRÉVIAIRES / LES ESSARTS-LE-ROI / LES MESNULS / LES MOLIÈRES / LÉVIS-SAINT-NOM / LONGVILLIERS / MAGNY-LES-HAMEAUX / MAREIL-LE-GUYON
MÉRÉ / MILON-LA-CHAPELLE / MONTFORT-L'AMAURY / POIGNY-LA-FORÊT / RAIZEUX / RAMBOUILLET / ROCHFORT-EN-YVÈS / SAINT-FORGET / SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD
SAINT-LAMBERT-DES-BOIS / SAINT-LÉGER-EN-YVÈS / SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE / SAINT-RÉMY-L'HONORÉ / SENLISSE / SONCHAMP / VAUGRIGNEUSE / VIEILLE-ÉGLISE-EN-YVÈS



REGARDER L'AVENIR

Malgré la pandémie et les vicissitudes liées au déménagement de son siège, le Parc a continué d'agir dans de nombreux domaines : agriculture, forêt, milieux naturels, patrimoine bâti, paysages, tourisme, urbanisme, énergie, sensibilisation, éducation...

Mais il n'a pas vocation à tout faire et il travaille de concert avec de nombreux partenaires, à commencer par les communes.

Il est d'abord un fédérateur dont la mission est d'impulser, d'expérimenter, de coordonner et d'appuyer les collectivités partenaires. Il agit par le conseil de ses experts et le financement d'actions qui contribuent à faire aboutir les objectifs de sa Charte pour protéger et mettre en valeur notre territoire.

C'est pourquoi le Conseil régional d'Île-de-France, principal financeur, a décidé de renouveler sa confiance et son soutien financier au Parc dans le cadre d'un contrat triennal qui lui permet d'engager des politiques dans la durée, un facteur clé de réussite. L'Etat, partenaire essentiel et garant du label, est également signataire de ce contrat qui fixe le cadre d'action et conforte la place du Parc comme acteur essentiel du dynamisme des zones rurales.

En 2021, le travail de révision de sa Charte qui doit aboutir fin 2025 va commencer par la définition d'un périmètre d'étude dont je souhaite qu'il soit, cette fois, débattu avec les communes car leur libre adhésion est une question vitale.

Premier né des Parcs naturels régionaux franciliens, notre Parc a l'expérience, le savoir-faire et une agilité qui lui permet de jouer le rôle de fer de lance d'une relance durable et solidaire et je ne doute pas qu'il sera au rendez-vous.

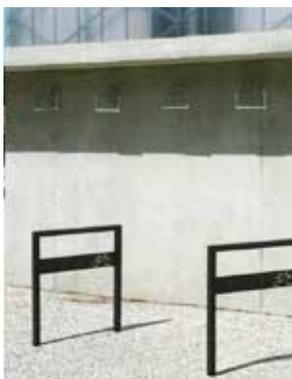
Depuis le premier janvier, Sandie Aloisi-Roux a pris la direction du Parc naturel régional en remplacement de Jacques Bonnisseau parti en retraite. En peu de temps, Jacques Bonnisseau a donné un nouvel élan au Parc naturel régional tout en préparant Sandie à prendre sa succession. Nous le remercions chaleureusement. Sa compétence et sa bonne humeur communicative ont fait merveille. Nul doute que Sandie saura relever le défi de sa succession

Yves Vandewalle

Président du Parc naturel régional

Janvry, vers la rue du Précédent

Directeur de la publication :
Yves Vandewalle /
Directeur de la rédaction : S. Aloisi-Roux
Rédacteur en chef : V. Le Vot.
Comité de Rédaction : président : G.
Barbotin. S. Boulay, J.M. Allirand, J.P.
Cuyer, S. Daudier, D. Giaicheca, C.
Giobellina, A Leroy, S. Murgadella, S.
Nicola,
Pour l'équipe du Parc : A. Bak, F. Hardy,
A. Robinet, M. Doubre, B. Houguet, X.
Stephan, S. Ioriot
Mise en page : emaginere - PNR
Photographie : couverture, Rochefort-
en-Yves par Delicatessen Studio, S. Biet,
équipe PNR
Illustration : Philomène Longchamps
Impression : Imprimerie Mordacq
sur papier 100% recyclé PEFC



ARCEAUX VÉLO

Pour que l'usage du vélo soit facilité au quotidien dans les communes, il faut pouvoir les poser en toute sécurité à proximité des commerces, des équipements publics... C'est dans ce but que le Parc subventionne les communes qui souhaitent installer des arceaux à vélo. Après Saint-Rémy-lès-Chevreuse et Magny-les-Hameaux, c'est la commune d'Auffargis qui vient d'installer 25 appuis vélo devant la mairie, l'école, le foyer rural, les tennis, et les commerces du centre-bourg. Même démarche à Poigny-la-Forêt avec l'achat et la pose de 10 arceaux vélos qui prendront place près de la salle des fêtes et du stade. Ces investissements ont bénéficié d'une aide de 50 % du Parc et de conseils sur les modèles pour une bonne intégration paysagère.

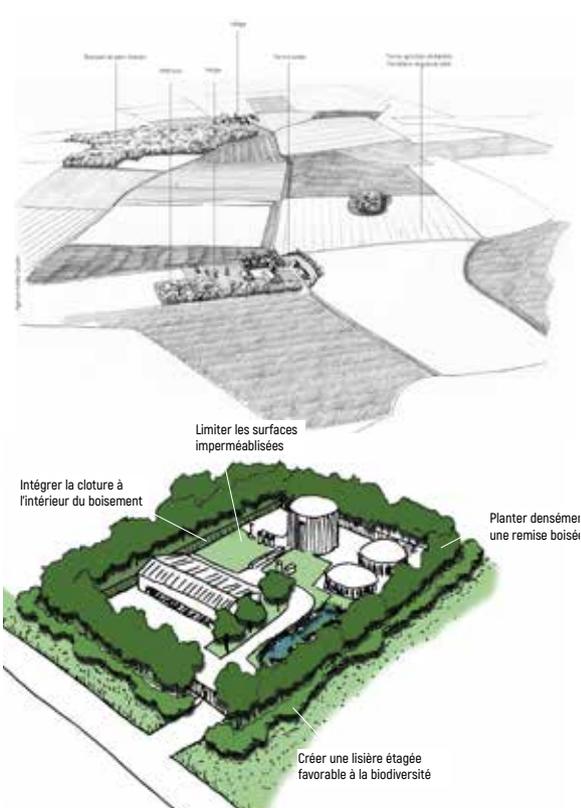


BOUTIQUE À L'ÉSSAI, ÇA CONTINUE

La première boutique à l'essai avait permis d'ouvrir un salon de coiffure à Magny-les-Hameaux, dans un local vide depuis plusieurs années.

Une seconde opération a été lancée juste avant le confinement à la demande de la commune de Chevreuse : un local vacant du centre ville a pu bénéficier d'un accompagnement spécifique. Loyer réduit, mise en réseau, aide au business plan ont permis d'attirer plusieurs porteurs de projets. C'est finalement l'ébéniste Barnabé Richard et sa boutique dédiée à l'artisanat d'art qui a retenu l'attention. Il a signé un bail d'un an avec le propriétaire pour tester son activité et contribuer à l'animation commerciale de la rue principale de la commune. En plus la propriétaire et le nouvel occupant ont bénéficié de conseils de l'architecte et de financements du Parc pour la restauration dans les règles de l'art de la façade historique de la boutique.

www.parc-naturel-chevreuse.fr



BIOÉNERGIE ET PAYSAGE

Plusieurs exploitants agricoles se sont regroupés pour produire une bio-énergie dans la ferme de Renouvilliers à Sonchamp, en utilisant la fermentation naturelle des cultures intermédiaires : orge, seigle, maïs, sorgho. Ils se sont adressés au Parc naturel pour bénéficier d'un accompagnement et soigner aussi l'insertion architecturale et paysagère de l'installation. La paysagiste et l'architecte du Parc ont ainsi réalisé une étude sur site, en travaillant aussi bien sur des vues proches et lointaines. Planter une remise boisée, créer une lisière étagée, limiter les surfaces imperméables, couleurs neutres et naturelles pour les clôtures et le bardage, de nombreuses recommandations sur mesure ont été faites pour que l'unité de production soit bien intégrée dans son environnement. Les aménagements ont commencé sur cette base durant l'hiver et la mise en service devrait intervenir dans quelques mois. Dans une deuxième phase il est prévu de récupérer aussi les fumiers de chevaux, les invendus des fruits et légumes de Rungis, ou les déchets verts des communes et des particuliers.



PRÉSERVER LE PATRIMOINE NON PROTÉGÉ

Pour inciter à la restauration et rendre possibles des travaux de qualité réalisés dans les règles de l'art, le Parc subventionne les interventions publiques et privées sur le patrimoine.

- Pour les communes : 70% du montant des travaux plafonnés à 23 000€

- Pour les particuliers : 30% du montant des travaux plafonnés à 5 000€ (ou 23 000€ dans le cas d'une ferme en activité)

Les trois principaux critères d'éligibilité sont l'absence de protection au titre des monuments historiques (subvention possible de l'Etat ou la Région), la valeur patrimoniale et la visibilité depuis l'espace public. En contrepartie, le propriétaire doit suivre les préconisations du Parc, valoriser son bien auprès du public, et associer l'architecte du Parc en amont et pendant le chantier.



RÉNOVATION DE CHEMIN

Le chemin de Bellepanne... portait bien son nom : victime de ruissellement et d'érosion, cette liaison douce entre le Pommeret et la gare de coignières s'était sérieusement dégradée sur certains tronçons et pouvait causer des désagréments aux cyclistes.

Des travaux ont donc eu lieu cet hiver, pour stabiliser le chemin avec une couche de grave calcaire afin de rendre le sol plus solide, plus roulant et accessible à tous.

Une gestion des eaux de ruissellements a aussi été intégrée afin de limiter la dégradation du chemin. Le suivi technique et le financement ont été réalisés en partenariat entre la communauté de communes de la Haute Vallée de chevreuse et le Parc naturel.



OPÉRATION RÉUSSIE

Le projet de l'auberge des 3 hameaux à Choisel est soutenu par le Parc depuis l'origine. Cet établissement situé à la fois dans le village et sur le trajet d'un chemin de randonnée, a d'abord été acheté par la mairie et rénové grâce au dispositif de soutien à l'activité en milieu rural. Le Parc a aussi accompagné la collectivité pour trouver un gestionnaire, puis lancé un financement participatif en fin d'année pour aider au bouclage du projet. La réussite de cette collecte est une belle satisfaction ! Merci aux 32 contributeurs qui ont permis d'atteindre l'objectif des 5 000 €. Soazig Seguis et Stéphane Porte sont ravis de ce soutien dans cette période délicate. Le Parc leur a rendu visite à l'auberge pour prendre des nouvelles. Les premiers échanges avec les clients, habitants et promeneurs démontrent l'intérêt de ce lieu chaleureux et accueillant qui manquait tant au village. En attendant une évolution favorable des mesures sanitaires qui permettra d'accueillir les clients en salle, l'auberge propose des menus à commander et retirer sur place www.aubergedes3hameaux.fr



24 ENGAGEMENTS ZÉRO PHYTO

Le territoire du Parc naturel compte désormais 24 communes adhérentes à la charte « zéro phyto dans les espaces communaux » qui prévoit l'arrêt total des pesticides dans les espaces publics, pour la santé de leurs habitants et le retour de la biodiversité.

Certaines de ces communes revoient ainsi entièrement l'aménagement de leur cimetière. Plutôt que de chercher à tout prix à désherber les allées gravillonnées, elles engazonnent ou elles laissent les plantes couvre-sol spontanées y prospérer : le lierre, le lichen et les sedum s'y développent et permettent de réduire les besoins d'entretien et de faire une place à la biodiversité. Les communes adhérentes : Auffargis, Bonnelles, Bullion, Hermeray, La Celle les Bordes, Le Mesnil, Raizeux, St Forget, Bazoches, Les Mesnuls, Magny, Méré, St Jean de Beaugard, Cernay, Le Perray, Milon, Rochefort, Les Molières, Clairefontaine, Le Tremblay, St Lambert, St Rémy l'Honoré, Gometz-la-Ville, Jouars-Pontchartrain, Senlisse et Mareil le Guyon (en cours).

Pour soutenir l'activité locale,
je **choisis** les professionnels
du réseau La Racine



Tissages du Mérantais
Produits teints, tissés, feutrés à base de laines et de plantes locales



LA MONNAIE LOCALE POUR SOUTENIR LES PROFESSIONNELS

La monnaie locale a vu son développement quelque peu ralenti pendant les périodes de confinement et de limitation des paiements « physiques ». Mais cette période compliquée, a aussi mis en lumière l'importance du commerce de proximité, de la solidarité entre professionnels et consommateurs, du lien de confiance ou encore de l'intérêt de privilégier des filières courtes. « Si vous payez en racine chez votre commerce familial, cet argent va continuer de circuler : le professionnel peut l'utiliser uniquement pour des transactions avec des prestataires locaux, donc vous l'incitez à développer et soutenir ce réseau » rappelle l'association. Déjà quatre communes ont adhéré à l'association pour apporter leur soutien et bénéficier de l'effet d'entraînement d'une monnaie locale pour l'activité des entreprises et le lien social : Les Molières, Saint-Arnoult, Forges-les-Bains et Bullion.

L'association travaille aussi au déploiement de la racine en version électronique et à une opération de bonification du change. Les actualités et la carte des professionnels adhérents sur : <https://laracine-monnaie.fr>



LE TAD SE DÉVELOPPE

Solution pour notre territoire rural qui n'arrivait pas assurer une fréquence suffisante de lignes de bus régulières, le TàD fonctionne un peu dans l'esprit d'un taxi collectif avec des véhicules électriques pour 6 passagers qui peuvent être réservés à l'avance avec une prise en charge à l'arrêt de bus le plus près du domicile. Deux TàD ont été mis en place le 30 août 2020 par Île-de-France Mobilités dans les communautés de communes du Pays de Limours et de la Haute Vallée de Chevreuse, avec l'appui du Parc naturel.

Après 6 mois de service, face au succès de la formule, les opérateurs de ces deux TàD ont décidé de l'adapter, au-delà des limites administratives classiques pour tenir compte des pratiques des usagers : horaires ajustés, nouvelles communes desservies, davantage de véhicules électriques pour permettre plus de dessertes.

tad.idfmobilites.fr / 09 70 80 96 63

UNE PRAIRIE REPREND VIE

par Sophie Martineaud

Au cœur du site classé Vallée de Chevreuse, en partenariat avec la propriétaire, le Parc restaure une prairie d'intérêt écologique à Chevreuse. Cette restauration a débuté en janvier par des travaux de débroussaillage gérés par le PNR, qui poursuivra ensuite sa veille sur le site pendant une période de quinze ans.

Une prairie abandonnée restaurée par le Parc pour favoriser la biodiversité

Avec la forte diminution de l'élevage dans notre région, un grand nombre de prairies a disparu au cours de la seconde moitié du XX^e siècle. Qui plus est, les pratiques intensives d'agriculture ont été délétères pour la biodiversité, tant végétale qu'animale. Par exemple, l'enrichissement des prairies en azote a été très préjudiciable pour les populations de papillons dont une grande partie a disparu en Ile-de-France. Cette prairie de pente de Talou s'étend sur environ quatre hectares au sein de la vallée de l'Yvette. « Dans un premier temps, l'enjeu est de diversifier le cortège végétal, ce qui permettra alors à la faune de pouvoir s'y installer également » résume Arnaud Bak, chargé d'études Nature environnement au Parc, responsable du projet.

« La réapparition de diverses espèces à fleurs redonnera à cette prairie son rôle nourricier pour nombre d'insectes et chenilles de papillons. »

Diverses opérations ont été programmées : débroussaillage, abattage d'arbres, curage de mare, pose de clôture... Pour contrer le reboisement progressif à partir des bordures, il s'agira de réduire une grande partie des fourrés d'épineux, aubépines et prunelliers qui ont envahi la prairie. Ces coupes auront lieu avant le printemps pour éviter les impacts sur la faune notamment les oiseaux. Ailleurs, des essences forestières de plus gros diamètre nécessiteront des travaux d'abattage localisés. L'ensemble des résidus de coupe sera broyé et évacué afin d'appauvrir le sol en matière organique et permettre le retour d'une végétation prairiale diversifiée, avec de nombreuses plantes à fleur qui

ne supporteraient pas un terrain trop riche en azote. En bas de la prairie, une ancienne mare qui n'était plus entretenue s'est naturellement comblée et sera restaurée pour permettre la reproduction des tritons et grenouilles. Elle servira aussi à abreuver les animaux qui pâtureront la prairie. Un portail de prairie rustique et des clôtures agricoles seront installés. Une bande arborée sera maintenue en bordure de la parcelle pour préserver un corridor de déplacement pour la grande faune.

Une fois la prairie restaurée, son entretien sera assuré par un éleveur. Sur la base d'une convention avec le Parc naturel, l'agriculteur s'engagera à suivre des préconisations pour une gestion favorable à la biodiversité : fauche tardive, maintien d'une bande refuge non fauchée, limitation du nombre d'animaux sur la parcelle, repos hivernal de la prairie.

Une mare pour les tritons, un corridor pour la grande faune



La Mélitée du Mélampyre

FAIRE REVIVRE UNE PRAIRIE

Que vous soyez un particulier, une collectivité ou une entreprise, si vous disposez d'une prairie que vous souhaitez valoriser durablement, le Parc est à votre disposition ! Le procédé est entièrement gratuit pour le propriétaire, qui cède la gestion du site au PNR sur une durée de 15-20 ans, sur la base d'un contrat de prêt à usage du terrain signé devant notaire. Dès lors, le Parc prend en main la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux. Au terme du contrat, le propriétaire peut récupérer l'usage de sa parcelle ou reconduire l'opération avec le Parc naturel.

Le suivi annuel de la parcelle pourra induire une modification des stratégies de gestion, en fonction de l'évolution du site ou des conditions climatiques.

Une telle restauration a bien sûr un intérêt écologique, mais « c'est aussi l'occasion d'impliquer des professionnels du monde agricole et de réintégrer ces parcelles dans

le tissu économique de l'agriculture locale » explique le technicien du Parc. Ce mode de gestion pérennise le milieu, et un agriculteur associé à ce type de projet aura tendance à poursuivre cette gestion extensive. « En résumé, c'est une excellente porte d'entrée pour dialoguer avec les éleveurs ou les agriculteurs » constate Arnaud Bak.

Des moutons ou des chevaux en pâturage

Pipit Farlouse



Tarier pâtre



Pie grièche écorcheur



GUETTER LE RETOUR DES OISEAUX

Cette prairie mésophile se caractérise par des sols relativement fertiles et bien drainés. En recréant les conditions de ce milieu, ni très sec, ni très humide, on permet à de nombreuses espèces de le recoloniser.

Un suivi de la faune et de la flore va être mis en place : « Nous allons recréer les meilleures conditions possibles pour que les espèces appréciant ce milieu puissent revenir, par exemple la pie grièche écorcheur, qui recherche la présence de buissons d'épineux pour y construire son nid ou le Tarier pâtre qui se nourrit d'insectes et niche au sol dans l'herbe. ».



Le Zygène de la filipendule



La Mante religieuse

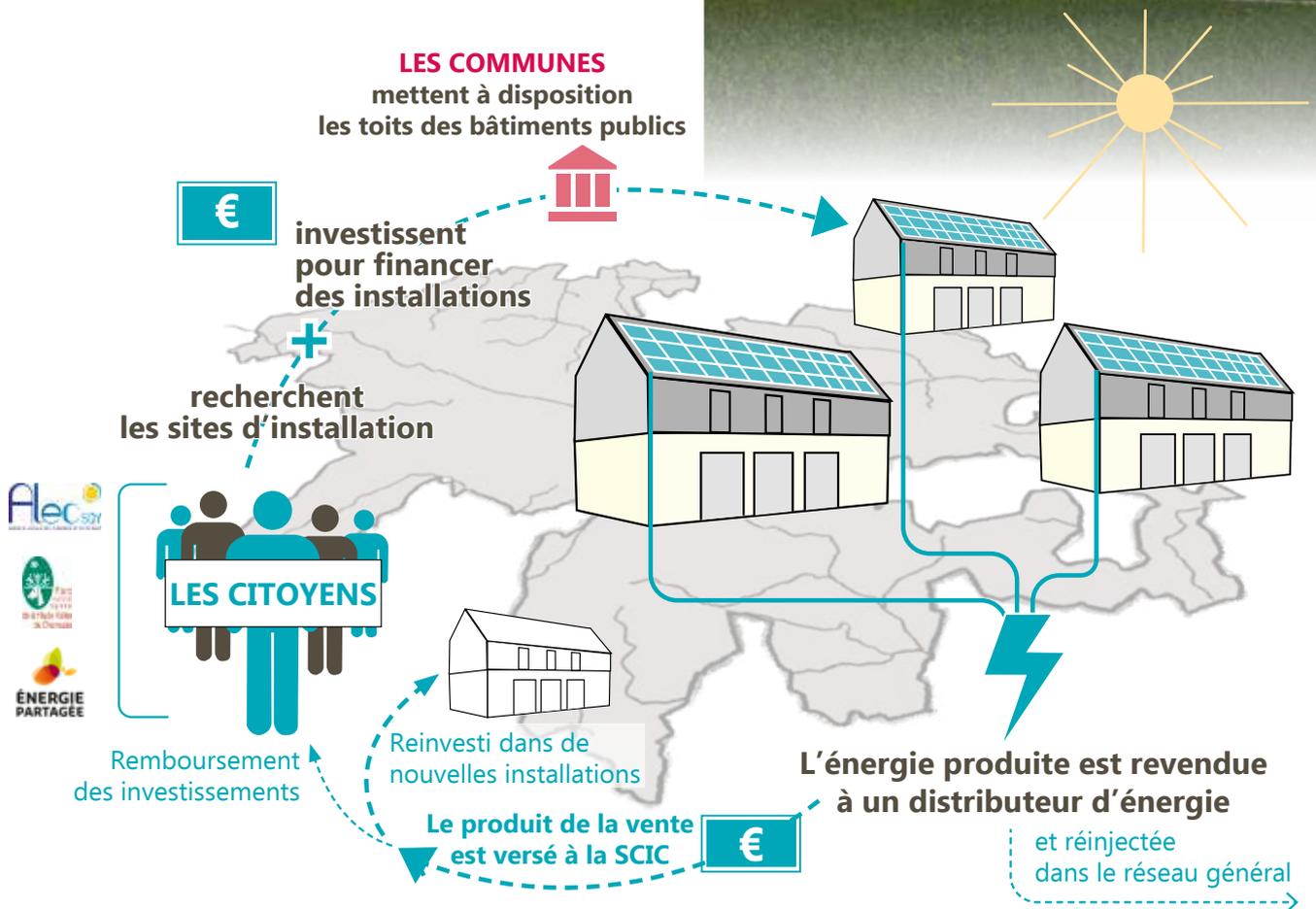


La Centaurée scabieuse

ILS ONT CAPTÉ LES ATOUTS DU SOLAIRE !

○ par Sophie Martineaud

Depuis deux ans, un groupe d'habitants s'est lancé dans l'aventure d'une centrale solaire citoyenne afin de produire ensemble une énergie locale et renouvelable.



ENREV A BESOIN DE VOS LUMIÈRES

Que vous ayez envie de donner un peu de votre temps ou de vos compétences, ou que vous souhaitiez tout simplement soutenir le projet, vous pouvez adhérer à l'association, moyennant 10 euros par an.

Pour plus de renseignements :
nostoitsproductifs@gmail.com et www.enrev.fr

L'appel a été lancé par le Parc mais très vite, les habitants s'en sont emparés : « La dynamique est vraiment porteuse, l'ambiance est enthousiaste. On est tous là pour une seule et même chose : se rassembler pour produire de l'énergie propre, près de chez nous ! » Guillaume Mercier, 38 ans, habite le Mesnil-Saint-Denis. Dès les premières réunions publiques, en 2018, il a voulu s'engager : « J'ai déjà une forte sensibilité écologique et je fais beaucoup d'efforts individuellement. Mais je cherchais à agir à plus grande échelle... » Produire une énergie renouvelable, c'est limiter le recours aux ressources fossiles (gaz, pétrole) et donc limiter la production de gaz à effet de serre, mais aussi développer l'autonomie énergétique. Aujourd'hui, Guillaume est le président d'EnREV, pour Énergie Renouvelable en Vallée de Chevreuse. L'association,



FICHES SOLAIRES ARCHI-UTILES

Capteurs souples, panneaux encastrés, tuiles photovoltaïques, inclinaison de toiture, solaire thermique... Pas simple de concilier la production photovoltaïque et la qualité architecturale. Pour vous aider si vous envisagez des travaux, le Parc vient d'éditer une série de fiches pratiques avec les principes architecturaux pour une intégration harmonieuse de ces éléments techniques sur les toits : bâtiment neuf ou récent, maison ancienne, isolée... À chaque situation, ses recommandations. Fiches à télécharger sur : www.parc-naturel-chevreuse.fr > Une autre vie... > Habitat et jardin > Cadastre solaire



officiellement créée en février 2020, compte une vingtaine d'adhérents. Ils sont accompagnés par le PNR, le réseau Énergie Partagée et l'Agence locale de l'énergie et du climat de Saint-Quentin-en-Yvelines (Alec SQY) via l'animateur Guillaume Fournier. Bientôt, le groupe prendra le statut de société coopérative qui permet une gouvernance collective tout en menant l'activité économique de production et de vente d'énergie.

Recenser les toits

EnREV espère commencer à produire en 2022 et créer au moins quatre centrales. Mais au fait, qu'est-ce qu'une centrale solaire ? C'est une petite unité de production : un ensemble de panneaux posés sur un toit et raccordé au réseau électrique. « Une toiture optimale fait environ 240 m², est orientée sud ou ouest, n'a pas d'encombrement comme des fenêtres ou cheminées, » détaille Guillaume Fournier. Les bâtiments municipaux sont des sites parfaits : hôtels de ville, gymnases, centres techniques, etc. Une centaine de toits-candidats potentiels ont été recensés sur le Parc puis, l'été dernier, les membres du collectif sont allés voir, un par un, ceux qui étaient réellement adaptés.

« Nous menons aussi une vraie réflexion sur l'écobilan, explique le président d'EnREV. Ce serait dommage que l'empreinte carbone globale soit mauvaise. » Bien sûr, la production de panneaux n'est pas neutre d'un point de vue environnemental : l'extraction de la matière première se fait toujours en Chine. Mais désormais, la majorité des cellules photovoltaïques ne sont plus composées de terres rares, mais de silicium, présent en abondance sur Terre et totalement recyclable. Pour la fabrication, une

société française sera choisie. Concernant la durée de vie, « la garantie constructeur est de vingt ans mais les dispositifs sont utilisables pendant trente ou quarante ans, souligne Guillaume Fournier. Cela permet de continuer à produire bien au-delà de la période d'amortissement des investissements. » Au final, les panneaux seront recyclés à plus de 95%, au sein d'une filière française.

La première commune à se déclarer intéressée, c'est Magny-les-Hameaux. Le toit du centre de loisirs est idéal.

L'étude de faisabilité technique préalable aux travaux a été lancée grâce au financement à 80% d'un appel à projets de la Région Île-de-France. Avant l'été, si les résultats de l'étude confirment la faisabilité de cette implantation, l'installation des premiers panneaux de la centrale solaire citoyenne pourra commencer ! « Une fois que la commune a mis à disposition son toit, elle n'a plus rien à faire, précise l'animateur de l'Alec. L'installation comme l'entretien sont à la charge de la coopérative. »

Lorsque l'énergie sera récoltée, elle sera revendue à un distributeur d'électricité. Et les bénéfices, modestes, reviendront au collectif pour être injectés dans la création d'autres centrales – même si chacun pourra choisir de récupérer sa part et ses bénéfices. « La vocation du projet n'est pas d'être lucratif, exprime Guillaume Mercier. On ne cherche pas à favoriser notre propre intérêt. On travaille pour l'intérêt de tous, qui est la planète ! Je veux donner le bon exemple à mes filles. »



Première installation lancée !

RESTAURER LA SANTÉ D'UN SOL, C'EST ASSURER SA FERTILITÉ POUR LONGTEMPS !

POINT DE VUE DE SCIENTIFIQUE

○ par Cécile Couturier

Marc-André Selosse est professeur au Muséum national d'histoire naturelle, spécialisé dans les interactions entre plantes et champignons et membre de l'Académie d'Agriculture de France. Ses recherches l'ont amené à étudier l'extraordinaire vie du sol, tout en constatant à quel point elle est dégradée dans les terres cultivées. Mais il a aussi observé que de nombreuses pratiques sont expérimentées un peu partout et permettent de conserver un sol riche et fertile. Ce sont ces modèles encourageants qui pour le chercheur doivent nous inspirer si l'on veut parvenir à nourrir les générations futures avec une agriculture saine.



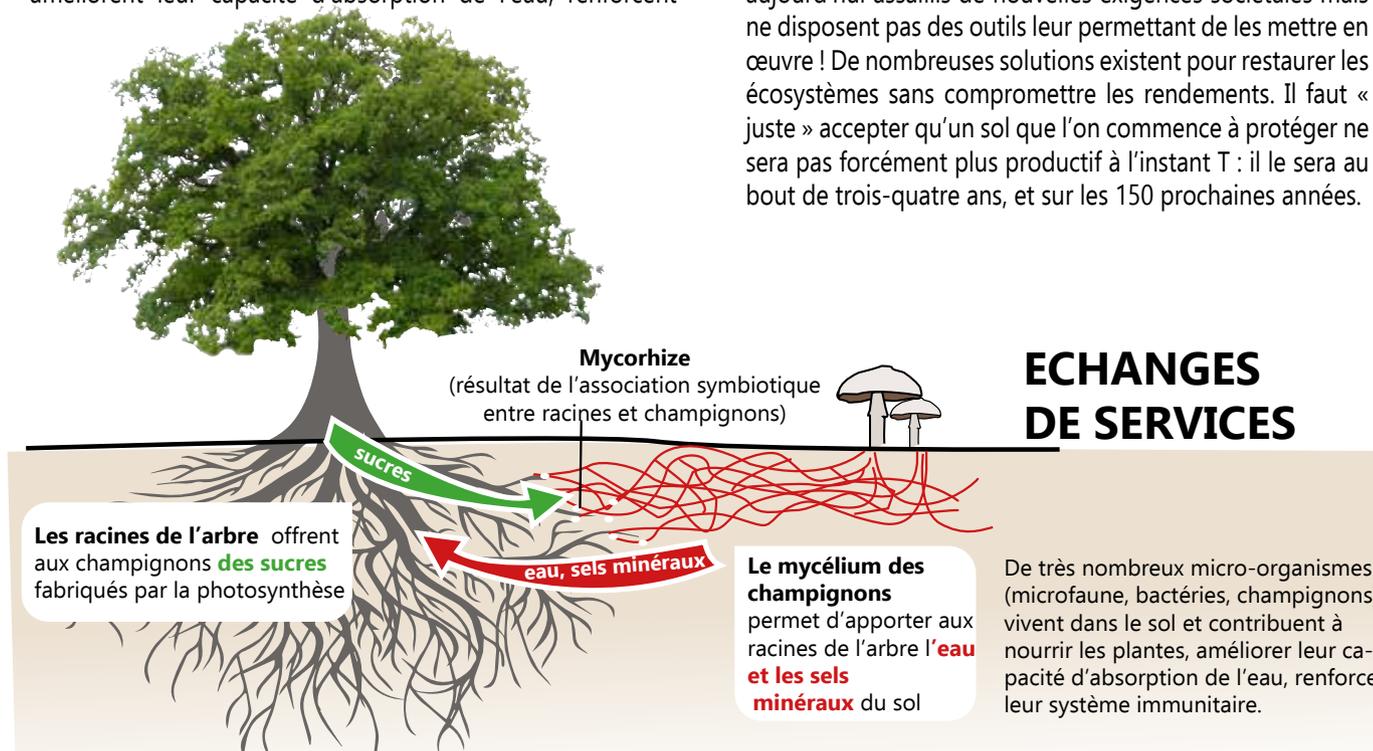
Pensez-vous qu'une nouvelle forme d'agriculture, à la fois productive et bonne pour la nature, peut émerger ?

Aujourd'hui, du fait de l'utilisation excessive de traitements chimiques ou du labour, les sols souffrent. Si nous continuons ainsi, ils ne pourront pas nourrir les générations futures. L'urgence est donc de préserver l'incroyable biodiversité de nos sols. Ces dernières années, grâce aux progrès scientifiques, nous avons compris qu'un sol est peuplé d'une foule d'animaux pas plus grands qu'un millimètre, de champignons et de bactéries. Ils aident à nourrir les plantes, améliorent leur capacité d'absorption de l'eau, renforcent

leur système immunitaire... Une vie microbienne riche, c'est donc un sol fertile et des plantes en bonne santé. Ce sont des rendements élevés, sans ajout de produits phytosanitaires.

Pas si simple de changer de cap, quand on sait les difficultés auxquelles sont déjà confrontés les agriculteurs...

C'est vrai, et je ne veux pas les pointer du doigt. En France, l'agriculture conventionnelle n'est pas aussi nocive que dans d'autres régions du monde. Surtout, les producteurs sont aujourd'hui assaillis de nouvelles exigences sociétales mais ne disposent pas des outils leur permettant de les mettre en œuvre ! De nombreuses solutions existent pour restaurer les écosystèmes sans compromettre les rendements. Il faut « juste » accepter qu'un sol que l'on commence à protéger ne sera pas forcément plus productif à l'instant T : il le sera au bout de trois-quatre ans, et sur les 150 prochaines années.





Pour le projet MycoAgra, lancé en Dordogne, des noyers ont été plantés entre les rangs de maïs pour étudier leurs interactions souterraines.

Alors, par quoi commencer ?

D'abord, il y a la question du labour. Quand on retourne la terre, on tue ses micro-organismes. On a pu montrer qu'à conditions égales, une terre labourée a une biodiversité environ dix fois moins importante que si elle n'était pas labourée, et une érosion dix fois plus forte (1). La priorité est donc d'arrêter le labour profond et régulier au profit de griffages en surface ou de simples aérations, comme le prône par exemple l'agriculture de conservation.

Vous soulignez le rôle crucial des arbres...

Oui ! Que l'on ait des arbres isolés ou des haies, ils protègent du vent et aident les cultures à résister aux aléas climatiques, en particulier la sécheresse. Ils augmentent sensiblement la fertilité du sol grâce à des processus naturels tels que les mycorhizes. C'est pour cela que je défends l'agroforesterie, qui consiste à planter des arbres et des haies, dans les parcelles ou les prairies. On a prouvé que cette association permet de produire 1,5 fois plus sur une même parcelle par rapport à l'agriculture conventionnelle ! (2) Même dans des sols argileux, où l'on craint souvent que les racines viennent boucher les drains artificiels, on peut agir. On peut retrouver les anciens écoulements, qui ont souvent été inclus dans les champs, et sont en fait le lieu idéal de plantation d'arbres : il faut favoriser le drainage historique.

POUR EN SAVOIR PLUS

Jamais seul, ces microbes qui construisent les plantes, les animaux et les civilisations, M.A Selosse, éditions Actes-Sud

(1) Soil erosion and agricultural sustainability, PNAS, 2007 ; Atlas français des bactéries du sol, INRA-ADEME, 2018.

(2) Christian Dupraz, INRA Montpellier

(3) Projet MycoAgra : mycoagra.com

(4) Notamment Cereal variety and species mixtures in practice (AgroParisTech), EDP Sciences, 2000.

Qu'est-ce que ça donne, sur le terrain ?

Ce sont par exemple des petits fruits au milieu de productions annuelles. Ou des animaux dans les vergers, à l'instar des traditionnels prés-vergers mirabelliers de Lorraine. En ce moment, avec l'INRAE Dijon et la Chambre d'agriculture de Dordogne, nous évaluons la culture de maïs sous noyers en Dordogne, Lot et Corrèze (3). Nous avons déjà constaté que, sous un noyer, le maïs compte davantage de champignons mycorhiziens, en partie nourris par les arbres. L'agroforesterie est même réintroduite en viticulture. C'est le cas du vignoble bordelais à Pomerol (Château Cheval-Blanc) : ici, pour désherber, on lâche des moutons. Dès que sortent les premières feuilles, hop, on les déplace ! La production est assurée avec très peu, voire pas de chimie, et le sol n'est plus du tout travaillé ! Il y a une complémentarité élevage-agriculture à retrouver, pour mobiliser une plus grande complexité écologique.

Et du côté du choix des plantes ?

Le fil rouge est aussi de recomplexifier : varier les espèces au sein de la parcelle. Quand elles sont bien maîtrisées, les associations de plantes sont bénéfiques. Voyez le duo légumineuses-graminées : les premières apportent de l'azote et acidifient le sol, quand les secondes mobilisent le fer. Au sein d'une même espèce aussi (par exemple, le blé tendre), on peut mélanger les variétés (il en existe des centaines). Les mélanges renforcent aussi la résilience du milieu. Il est prouvé que parasites et maladies se propagent mal dans des parcelles « panachées » (4). En somme, les solutions existent... mais elles ne pourront se déployer que si l'agriculture est aidée : par une recherche mieux pilotée, des décideurs mieux formés aux sols et des consommateurs sensibilisés. Mettons-les en œuvre vite, c'est possible ! A l'instar du saut de méthode que nous avons su faire après-guerre vers l'agriculture conventionnelle : il n'y a aucune raison pour que nous ne puissions pas prendre rapidement une nouvelle direction !



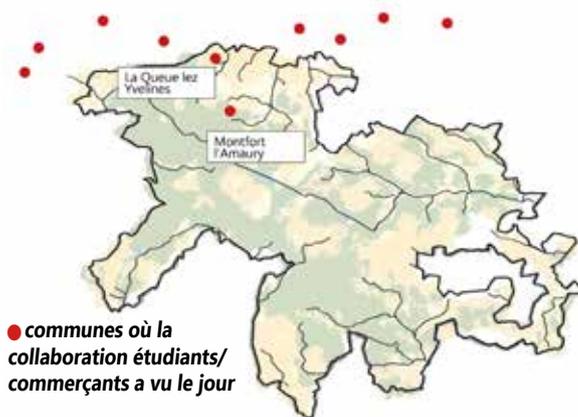
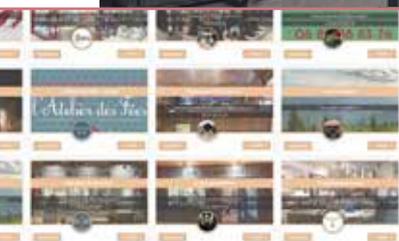
Dans ces vignes (vignoble bordelais à Pomerol, Château Cheval-Blanc), les moutons font office de désherbeurs naturels.

ÉTUDIANTS ET PETITS COMMERCE, UN VRAI PROJET SOLIDAIRE

par Sophie Martineaud



Les étudiants de BTS aident les commerçants à mettre en place le « cliquer-collecter »



« Il a fallu trouver rapidement une solution pour faire venir l'entreprise au lycée, les jeunes étant très demandeurs » raconte Nathalie Jethra, professeur d'économie-gestion. L'enseignante se tourne vers deux jeunes développeurs d'Eure-et-Loir, Dany Auvinet et Jonathan Thieffry, qui suite au premier confinement du mois de mars, ont créé le site mon-petit-commerçant.fr, une plate-forme gratuite et solidaire offrant une aide à la mise en place de « click & collect ». Très vite, un partenariat se noue entre la start-up et le lycée.

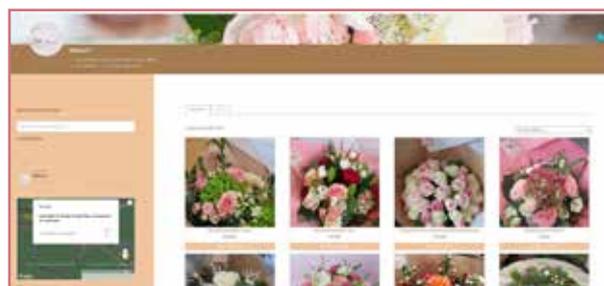
Un échange où tout le monde est gagnant

Ravis de s'inscrire dans ce projet solidaire, les étudiants réalisent une base de données répertoriant tous les petits commerces du secteur. Ils contactent les commerçants bien souvent peu experts en matière de vente par internet. L'opération commence avec une vingtaine de commerces partants pour jouer le jeu. Pour les jeunes, les tâches sont multiples : rédiger un argumentaire présentant la plate-forme, créer et enregistrer la boutique en ligne, mettre en place des outils d'aide à la vente, photographier les produits, les référencer sur le site et les mettre en valeur.

Par ailleurs, les étudiants se rendent sur-place pour former le commerçant à la pratique d'une boutique en ligne, l'aider à organiser son « click & collect » et se faire connaître sur les réseaux sociaux. Elise a été convaincue par ce stage réadapté pour soutenir des enseignes qui

se trouvaient dans une situation difficile. Mensu ajoute : « Cela nous a permis de créer des relations amicales avec les commerçants, un échange où tout le monde est gagnant ». Les commerçants apprécient beaucoup cette aide gratuite et cette relation aux jeunes. De part et d'autre, une expérience à la fois inattendue et très positive... D'ailleurs, l'opération a été un tel succès que la rectrice de l'académie de Versailles s'est déplacée pour rencontrer les jeunes de BTS avec leurs professeurs. « Malgré les conditions sanitaires, on ne pourra pas dire que l'édition 2020-21 sera un BTS au rabais, loin de là, se réjouit Nathalie Jethra. L'opération a été très formatrice avec une réelle expérience de terrain et de vraies compétences ». Mais l'histoire ne s'arrête pas là, les jeunes vont assurer le suivi sur l'année, le compléter par de nouvelles fonctions. Et le projet pourra être repris pour d'autres formations, en lycée professionnel par exemple.

1 : NDRC : Négociation et Digitalisation de la Relation Client

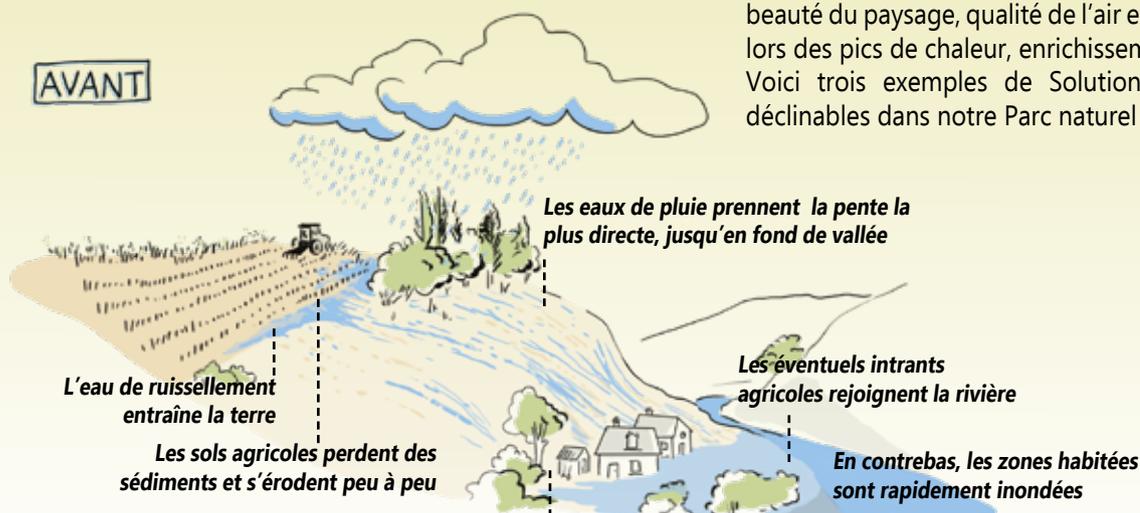


INONDATIONS, CLIMAT, SANTÉ : LES SOLUTIONS SONT DANS LA NATURE

Des arbres en ville, c'est davantage d'ombre et de fraîcheur : en période de canicule, ils nous aident à lutter contre les « îlots de chaleur urbains ». Voilà un exemple simple des bénéfices que l'humain retire de la nature. Ces aménagements, qui consistent à faire appel aux écosystèmes sont désignés sous l'expression « Solutions fondées sur la nature » (SFN). Elles consistent à protéger, restaurer et gérer de manière durable les écosystèmes, ou à en créer de nouveaux afin de répondre aux enjeux de société de manière efficace, en apportant le bien-être humain et des bénéfices pour la biodiversité.

Augmentation des températures, sécheresses, inondations, raréfaction des ressources, accès à l'eau, santé... pour gérer les risques actuels et à venir, les SFN sont des outils reconnus. Souvent moins coûteuses que l'entretien d'infrastructures ou des investissements technologiques, ces alternatives basées sur « le vivant » fonctionnent sur la durée, moyennant pas ou peu d'intervention humaine, et sont évolutives. Ainsi, en préservant des marais, en gérant de manière durable une forêt ou en créant des espaces verts, même à petite échelle, on agit en faveur des espèces végétales et animales. Les femmes et les hommes bénéficient aussi d'effets secondaires désirables : beauté du paysage, qualité de l'air et de l'eau, rafraîchissement lors des pics de chaleur, enrichissement des sols...

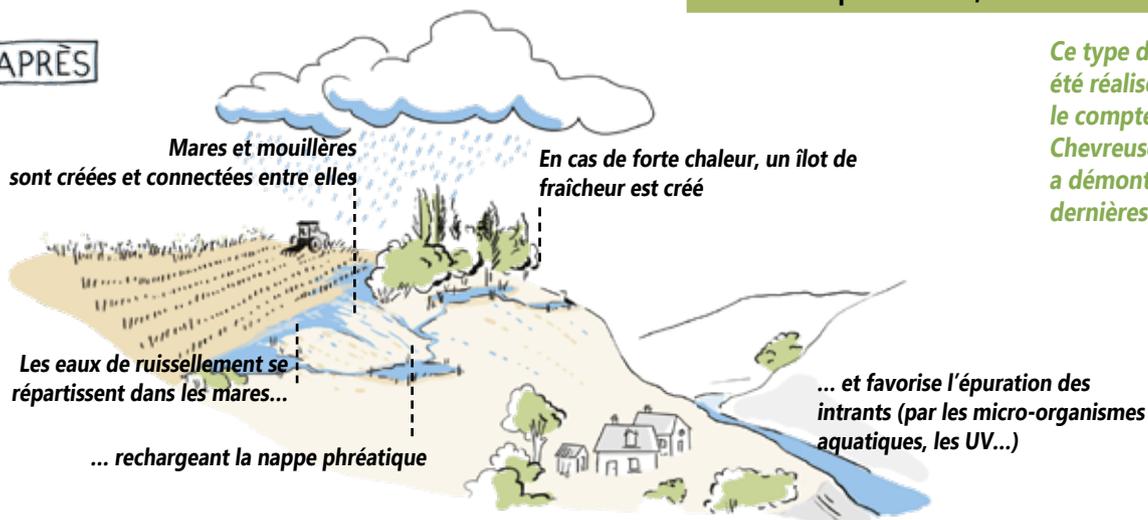
Voici trois exemples de Solutions fondées sur la nature déclinables dans notre Parc naturel régional.



DES MARES POUR FREINER LE RUISSELLEMENT

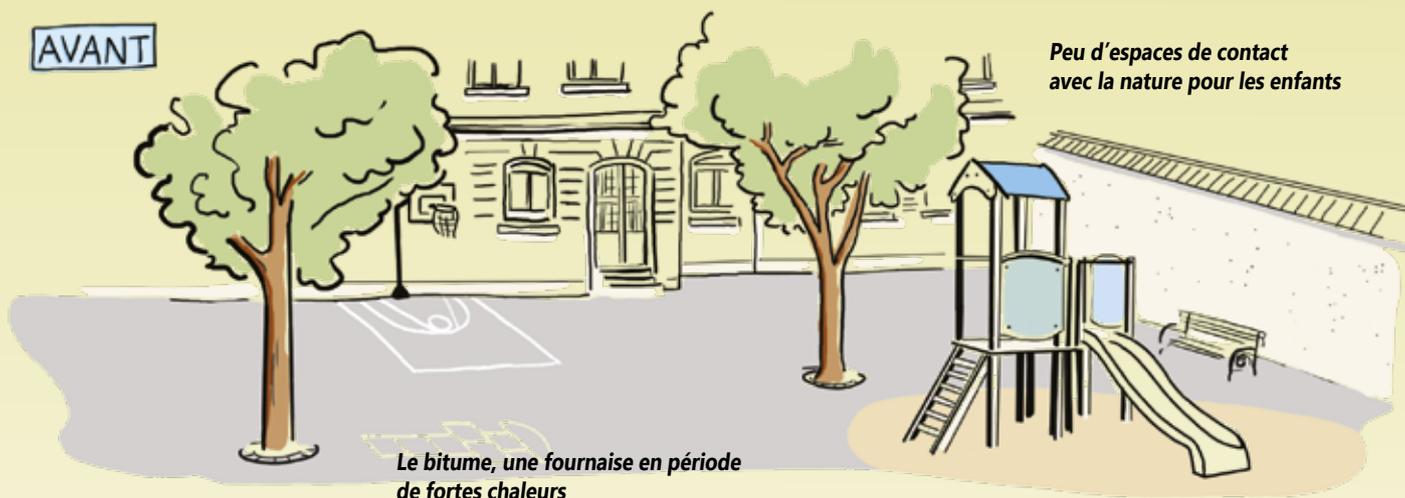
Voici une plaine agricole séparée du fond de vallée par des versants à forte pente. Lorsque les précipitations sont abondantes, l'eau déferle très rapidement jusqu'à l'aval. Conséquences : des inondations dans les zones habitées et une perte de sédiments dommageable pour l'agriculture. La solution « naturelle » : créer un réseau de zones humides faisant office de « zones tampon ». Ce sont d'anciennes mares qui se sont « rebouchées » ou de nouvelles que l'on crée, en forêt ou en bordure de champ.

APRÈS



Ce type d'aménagement a été réalisé par le Parc pour le compte des communes de Chevreuse, Milon et Senlis et a démontré son efficacité ces dernières années

AVANT



Peu d'espaces de contact avec la nature pour les enfants

Le bitume, une fournaise en période de fortes chaleurs

TRANSFORMER UNE COUR D'ÉCOLE EN ÉCRIN DE BIODIVERSITÉ ET DE BIEN-ÊTRE

Plusieurs communes du Parc ont engagé des aménagements de ce type dans leur école, notamment Magny-les-Hameaux et Saint-Léger-en-Yvelines

Dans cette cour de récré, les herbes ont droit de cité, les matériaux naturels remplacent le bitume, les arbres sont des piliers et les ressources sont économisées. Tout ceci rend le lieu confortable, même lors des fortes chaleurs, et contribue à atténuer les effets néfastes du changement climatique. Un véritable petit écosystème accueillant pour la faune et la flore. Il apporte aux enfants – et aux accompagnants – une sensation de bien-être favorable à l'apprentissage, à la santé et au partage.

Diversité d'ambiances et d'espaces propices aux jeux et à la découverte

APRÈS

Au sol, terre, bois, sable, paillis restent perméables et limitent la surchauffe l'été

Des arbres ou pergolas apportent de l'ombre l'été mais laissent passer la lumière l'hiver

Jardin pédagogique

Des arbres palissés offrent à la fois des fruits à déguster et limitent la réverbération de la chaleur du mur

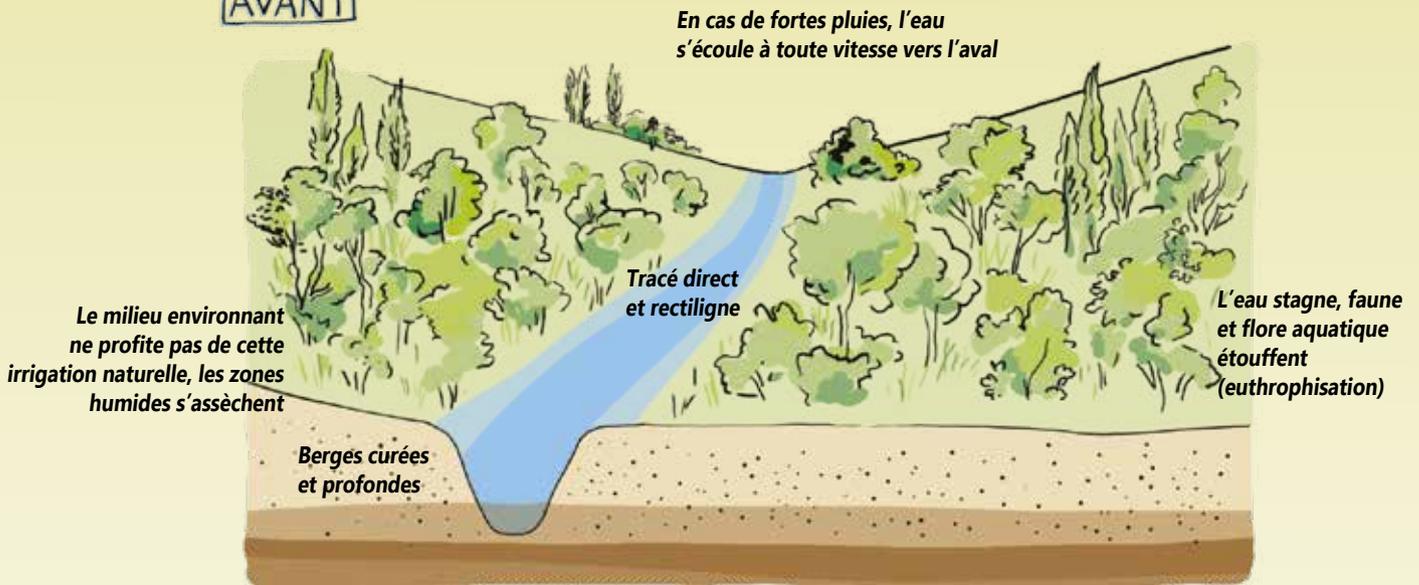


Herbacées, fleurs, légumes, arbustes, offrent des abris pour la biodiversité

Une petite mare d'eau constitue un îlot de fraîcheur

La présence de végétation favorise la diminution des températures (évapotranspiration), améliore la qualité de l'air et absorbe le CO₂

AVANT

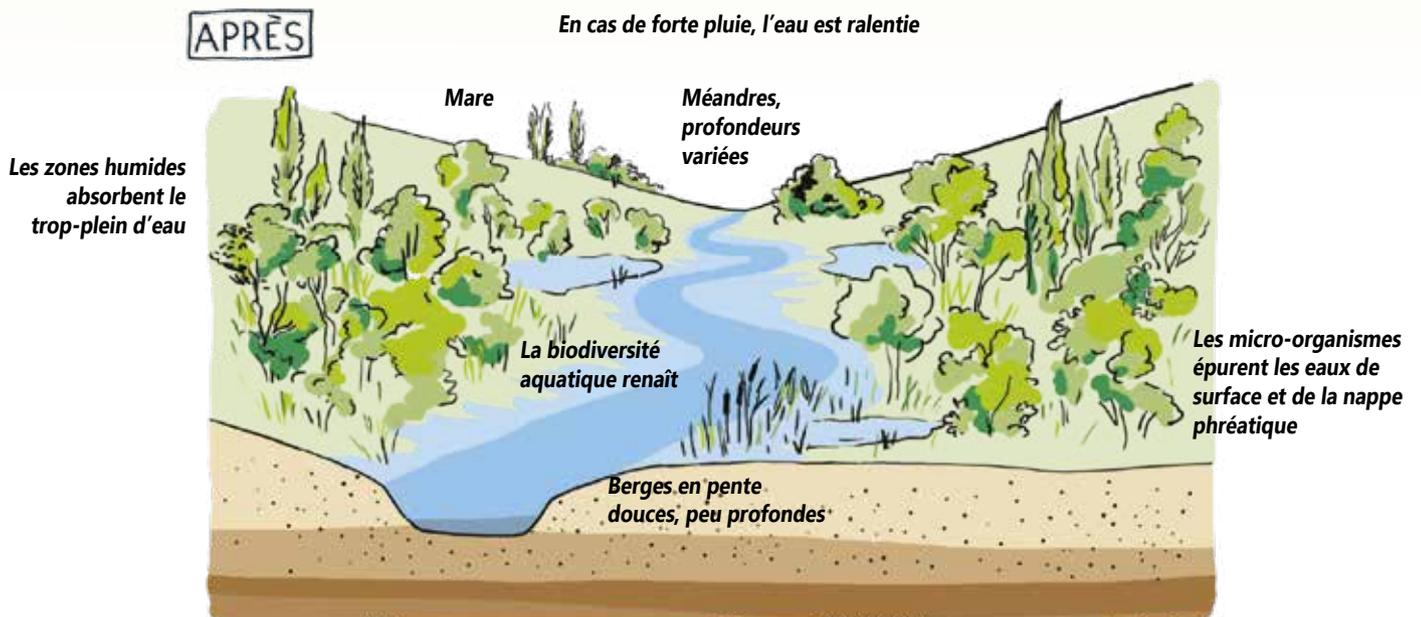


RENATURER UNE RIVIÈRE POUR ENRICHIR LE MILIEU ET PRÉVENIR LES INONDATIONS

Ce type d'aménagement a été réalisé par le Parc pour le compte de la commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, et d'autres sont en cours comme à Bullion

Lorsqu'une rivière a été canalisée, des problèmes apparaissent souvent en cas de fortes pluies : l'eau coule à toute vitesse vers l'aval qui se retrouve facilement inondé. Si l'on redonne à la rivière son lit naturel, une grande partie de l'eau est « époncée » dans le fond de vallée, en milieu naturel : l'onde de crue est limitée avant d'atteindre les zones habitées. Sans parler des bénéfices pour le milieu (zones humides, climat, qualité de l'eau, etc.).

APRÈS



TIERS-LIEUX EN GESTATION AUX QUATRE COINS DU PARC

En novembre dernier, le Parc lance un Appel à candidatures pour des projets à impacts socio-environnementaux. Surprise, en plein confinement et dans un contexte économique peu encourageant, 36 propositions nous ont été envoyées. Dix d'entre elles ont été sélectionnées, répondant aux besoins identifiés du territoire, pour bénéficier d'un accompagnement gratuit sur huit semaines.

○ par Sophie Martineaud

Suite à l'installation du 50 Coworking à Méré par Blandine Cain, une implantation soutenue par le Parc, de nombreux projets de tiers-lieux émergent sur le territoire, ces lieux à la croisée d'un espace de vie et d'un espace de travail, fondés sur l'échange et la convivialité.

Si à l'origine, le phénomène est urbain, les tiers-lieux semblent encore plus pertinents dans un environnement rural. « Une plate-forme de coworking ou un tiers-lieu ancre des emplois sur le territoire, redynamise le commerce et les services locaux, retisse des liens de solidarité entre habitants, parents, professionnels » souligne Blandine Cain.

Ce pourrait être la fin des « communes-dortoirs ». Plus les gens travailleront près de chez eux, et plus cela leur laissera du temps pour s'investir localement dans le milieu associatif, le social ou encore sur le plan familial. « On constate que des régions qui développent les tiers-lieux génèrent une attractivité massive, c'est clairement le cas en Nouvelle-Aquitaine » expose Blandine, qui estime que notre territoire a tout à y gagner.

Dynamisme local et solidarité

Pour répondre aux nombreux retours à l'appel à projets tiers-lieux, le Parc s'appuie sur la jeune entrepreneure pour partager son expertise à travers diverses interventions. Notamment, en décembre dernier, lors d'un atelier qui a permis aux participants d'élabo-

rer une feuille de route détaillant les différentes étapes. Parallèlement, pour son projet de tiers-lieu, la municipalité de Jouars-Pontchartrain a sollicité Blandine Cain à propos de la modélisation économique ou encore de la coexistence des différentes activités.

Le projet reposant sur la réhabilitation d'un ancien relais postal sur la place Foch pour y recevoir pépinière d'entreprises et bistro, est né entre 2015 et 2017 sous le mandat municipal précédent. La nouvelle équipe communale a pris le relais et les travaux de gros-œuvre devraient être



Projet de Jouars-Pontchartrain en centre ville



Au 50, à Méré le co-working est une pratique bien installée

terminés courant mars. Sont prévus, une plate-forme de coworking, une agence postale communale et un bar brasserie solidaire. « Ce lieu sera un pôle de compétences favorisant la citoyenneté, le développement durable et l'engagement écologique des entreprises » explique Flavie Hourtolou, nouvelle adjointe en charge du « vivre ensemble, développement économique et santé ».

Pour ne pas concurrencer les établissements existants, le point de restauration pourrait prendre la forme d'un bistro solidaire, proposant jeux de société et animations diverses. Ce projet trouve toute sa place au sein du dispositif national « Petites villes de demain » dont la commune est lauréate. Son objectif de revitalisation des cœurs de ville lui permettra de bénéficier d'une aide à la réalisation de son projet : pôle de vie et d'animation autour de la mairie, de la médiathèque, du foyer rural et du marché du dimanche matin.

Nouveau cœur de ville

Lorsque les serres de Beaudreville, à l'abandon depuis 12 ans, ont été mises en vente aux portes de Gometz-la-Ville, Julien Perrin, en recherche de lieu depuis dix ans, n'a pas hésité longtemps. Avec l'aide de la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER), du Parc naturel et, en lien avec la commune, il a fait l'acquisition de cet ensemble d'1 hectare dont 6 000 m² de serres pour l'installation d'un tiers-lieu « agri-culturel », mêlant



Reconversion de serres désaffectées à Gométz-la-ville en espace partagé «agri-culturel»



L'ÉQUIPE DU PARC A FOURNI UN APPUI METHODOLOGIQUE À UNE DIZAINE DE PROJETS

Que vous soyez un particulier ou une commune, si vous avez un projet de tiers-lieu, le Parc peut vous accompagner.

Mission développement économique du PNR 01 30 52 09 09 :

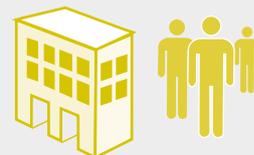
Xavier Stephan, Sandrine Missakian et Léna Girard, une stagiaire qui a rejoint l'équipe, dans le cadre de son master 1-Transition écologique, solidaire et citoyenne

Emprunte au lieu d'habitation :



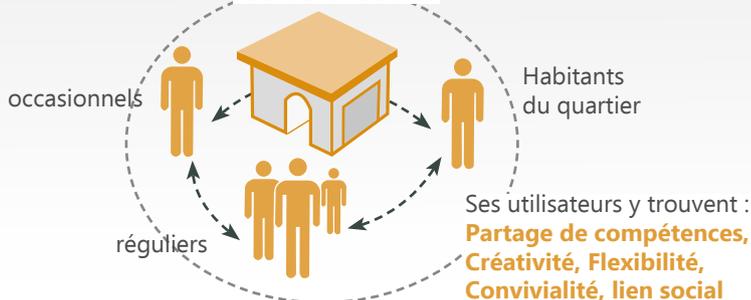
Autonomie, confort

Emprunte au lieu de travail :



Interactions, échanges, équipements

Tiers-lieu



production et programmation artistique et culturelle.

Cet agrégé de biologie et apiculteur résume sa démarche en trois mots : passion, innovation, connexion. « Depuis longtemps, mon souhait était d'œuvrer pour des projets qui ont du sens, avec une équipe dont on partage les valeurs dans une ambiance conviviale ».

Ça bourdonne aux serres de Beaudreville

Sylvain a déjà commencé à investir les lieux avec ses cultures de morilles. Christophe s'apprête à lancer sa production de micro-pousses, pour fournir notamment restaurants et Amap. Il y a aussi Olivier et son projet d'aquaponie. Rien à voir avec la natation sur poneys ! Il s'agit d'un maraîchage qui crée des échanges de nutriments et de minéraux entre plantes et poissons. Alexandre va bientôt investir les lieux entre maraîchage et fabrication de jus de pomme, tout comme Ziloo Bio spécialisée dans la transformation et la distribution de produits alimentaires biologiques. Enfin, sous la houlette de Julien, un collectif de sept apiculteurs sera créé et regroupé sous la marque Apihappy, miellerie, production de propolis, de reines, etc. Outre un Fablab, laboratoire de fabrication et d'innovation ouvert à tous, le tiers-lieu inclura un espace public, avec vente de produits, traiteur et diverses animations.



MON POTAGER FIN PRÊT POUR LE PRINTEMPS

○ par Sophie Martineaud

Le printemps est bientôt là. Vous rêvez de retourner cultiver votre potager ou d'en créer un pour la première fois ? A vos paillages, engrais verts et autres grelinettes ! Voici les conseils d'un professionnel pour bien démarrer et mettre toutes les chances de votre côté.



Nous avons demandé à Pierre-Alain Cordier, formateur en horticulture de nous décrire les étapes-clés du potager au naturel, tel qu'il le pratique.

L'essentiel est tout d'abord de créer le dessin de votre potager. On commence par définir ses planches de culture qui sont des bandes de terre cultivées, pas trop larges pour un accès facile et que l'on peut travailler sans se faire mal au dos. On trace ses allées de circulation, environ 50 cm de large, en y grattant la terre sur 30 cm de profondeur. On rabat cette terre sur les planches ce qui permet de les butter légèrement. Puis on comble les allées avec des copeaux de bois, qui vont maintenir la vie et l'humidité du sol. L'année suivante, ces copeaux décomposés pourront à nouveau être grattés et déposés sur les planches de culture, ce qui augmentera sa fertilité.

« Une autre étape clé est de connaître sa terre. » Dans la région, elle sera souvent argileuse ou sableuse. Pour le savoir, on prélève une grosse motte de terre humide, on la roule comme un boudin entre ses mains : s'il est collant, c'est que la terre est argileuse, s'il s'effrite, c'est qu'elle est sableuse. En cas de terre argileuse, le sol gorgé d'eau en hiver, se tasse et reste froid plus longtemps. Il faut donc lui laisser le temps de se réchauffer avant de commencer à semer et planter. En revanche, il garde mieux les nutriments et restera humide en été plus longtemps. Une terre sableuse quant à elle, se réchauffe plus rapidement et peut être semée ou plantée plus tôt, mais elle aura tendance à perdre ses nutriments plus vite et il faudra la fertiliser plus souvent.

Principe inspiré de la nature, on ne laisse jamais son sol à nu ! L'hiver par exemple,

Une terre en bonne santé

on épand de la matière organique, paille, foin, feuilles mortes, Bois Raméal Fragmenté ou broyat. « Cette matière organique en surface attire les vers, les larves, les bactéries et les insectes qui vont la décomposer et enrichir la terre. » Ce tapis couvre le sol, le protège du gel et lui évite de se tasser avec les pluies hivernales. Lorsque les températures remontent, on écarte un peu le paillage pour laisser le sol se réchauffer. Lorsque l'on a planté ses légumes, on recouvre à nouveau le sol avec le paillage pour empêcher la pousse des herbes indésirables et maintenir l'humidité de la terre.

Une autre méthode pour fertiliser son sol l'hiver est de semer à l'automne un engrais vert, comme la moutarde ou la phacélie, très efficaces pour ameublir



Semés à l'automne, Phacélie et moutarde fertilisent le sol et mettent de la couleur dans les planches de culture après récolte.

les sols et leur offrir un bon apport en azote. Au printemps, on fauche cet engrais vert à la base et on laisse sur-place les racines qui continuent à rejeter de l'azote en se décomposant. Puis on aère le sol à la grelinette* pour casser les mottes, sans retourner la terre et perturber la vie du sol. « *Tout ce qui met de la vie au jardin est bienvenu* ».

Avant de mettre en terre, il faut établir son plan de potager.

Un désordre organisé

Si autrefois, les planches de légumes bien ordonnées faisaient l'admiration des jardiniers, aujourd'hui on privilégie davantage les associations de plants et les rotations car ce compagnonnage augmente la fertilité. Chaque famille de légumes a des besoins variables en nutriments ou en lumière. En rapprochant des plantes à besoins complémentaires, on épuise moins le sol. Le fait d'éviter les concentrations de plantes identiques est un atout pour limiter les dégâts des prédateurs ou des maladies.

Pour savoir quels légumes peuvent être combinés et quels voisinages sont à éviter, vous pouvez vous procurer un livre sur les associations de plantes ou rechercher sur internet. Vous y trouverez les besoins de chaque légume pour réaliser votre propre composition ou bien des plans déjà établis, pour vous lancer directement dans la pratique.

«*La grande leçon à tirer du potager est la patience et l'observation.*» Accuser 10% de pertes, c'est normal, on partage avec l'environnement naturel. Néanmoins, pour limiter les attaques d'insectes ou autres, on laisse quelques zones d'herbes hautes dans son jardin, ou encore des tas de bois qui attirent certains insectes. Il faut préserver un écosystème qui attirera les prédateurs des insectes trop gourmands. Plus il y aura de biodiversité dans votre jardin, et mieux votre potager s'en portera.

* grelinette : sorte de fourche bêche qui par effet de levier ameublir la terre sans la retourner.



RETROUVEZ SUR LE SITE DU PARC :

le calendrier des formations *je jardine avec la nature et c'est facile !*, le guide éco-jardin et de nombreux conseils, par exemple fabriquez votre oyas.



S'ADAPTER AUX ÉPISODES DE SÉCHERESSE

Les sécheresses ne sont plus un phénomène rare. Le jardinier avisé doit s'adapter à cette évolution de notre climat. On a déjà parlé du paillage pour limiter l'évaporation. L'autre technique très utile pour garder la terre humide et limiter l'arrosage, c'est le pot de terre enterré appelé Oyas. A placer à intervalle régulier si vous voulez offrir ses bienfaits à tout le potager ou uniquement au pied des plantes ou arbres les plus sensibles à la sécheresse.

PRODUISEZ VOTRE BRF

A Senlisse, la Petite Ferme des Prés de Garne est un ancien souaton ou ferme à partage. François Petit a voulu faire revivre cette tradition agricole du Hurepoix. Deux fois par an, il met son broyeur à disposition des habitants, qui peuvent s'ils le désirent, repartir avec leur BRF en échange d'un coup de main ou le laisser sur place. Un bon moyen de fabriquer son BRF à bon compte.

L'HISTOIRE DE LA FORÊT DE RAMBOUILLET

Les paysages que nous connaissons ont une histoire. Si à la base la géologie et le climat déterminent bien sûr la présence de plantes et d'animaux, l'activité de l'homme et l'usage qu'il fait des ressources locales vont aussi façonner l'environnement à travers les époques. Raphaël Devred, doctorant en Histoire, étudie dans sa thèse ce lien étroit entre les hommes et la forêt de Rambouillet, marquée notamment par la pratique des chasses royales.

Etudiant à l'Université de Versailles-Saint-Quentin, Raphaël Devred mène une thèse sur « Le domaine de chasse de Rambouillet et le gouvernement de la nature » en puisant dans les archives de l'époque nombre de plans, de registres, de gravures qui permettent de retracer l'évolution de ce vaste domaine forestier. Le Parc naturel lui a également mis à disposition ses documents et son expertise sur les patrimoines vernaculaires. « Je cherche à comprendre comment, du XVIII^e siècle à nos jours, les princes, les rois, les empereurs puis les présidents se sont appropriés cet espace forestier et ont transformé le territoire et la nature de leur domaine. »

L'évolution de ce massif est liée à celle des grands seigneurs et des



communautés paysannes et croise les temps forts de l'Histoire. Apparues entre les V^e et VIII^e siècles, les forêts qui occupent aujourd'hui près de 40% du Parc naturel régional de la Vallée de Chevreuse n'avaient pas du tout la même physionomie et n'étaient à leur début que des petits massifs disparates. Mais pour les seigneurs du Moyen Âge, conserver la forêt s'impose comme un enjeu économique, politique et cynégétique, entendez lié aux activités de chasse. A Saint-Léger par exemple, les Capétiens nomment les comtes de Montfort les gruyers de l'Yveline : officiers chargés des eaux et des forêts pour le roi, ils ont pour mission de garder la forêt et le gibier. Ils construisent alors leur château, dont il reste les vestiges à Montfort-l'Amaury. A la fin du Moyen Âge, Regnault d'Angennes acquiert une petite propriété qui servira de base au futur domaine. Il fait bâtir à Rambouillet un château fort et sa famille, jusqu'au XVII^e siècle, va imprimer sa marque dans le territoire.



La forêt offrait aussi quelques ressources aux villageois : à l'automne on y emmenait les bêtes manger les glands au sol. On pouvait récolter le bois mort, les champignons, mais aussi les fougères et bruyères pour constituer des litières animales. Les journaliers ramassaient le petit bois pour le transformer en charbon, voyageant de bois en bois pour suivre le rythme des coupes forestières.



Louis XV et son équipage devant le château de Saint-Hubert. Gravure, Carte des chasses du Roi, 1764, Archives départementales des Yvelines.



Les tirès, qui marquent encore le paysage forestier

Le XVIII^e siècle marque l'apogée du domaine de Rambouillet. En 1706, le comte de Toulouse, fils illégitime de Louis XIV, achète le domaine de Rambouillet et va chercher à l'agrandir en rachetant les propriétés voisines. Il réussit ainsi à constituer une vaste forêt de près de 15 000 hectares et une aire d'influence de 23 000 hectares.

C'est l'époque où la forêt va être largement modelée pour répondre aux besoins de l'homme. La gestion en futaie, avec des arbres replantés après les coupes, sont abandonnés au XVII^e siècle. Le taillis va être la pratique dominante : on laisse les rejets de coupe repousser depuis la souche et tous les 18 à 30 ans on prélève ces jeunes brins, qui serviront au bois de chauffage. De nombreux éléments fonctionnels liés à la chasse et la vénerie sont construits et deviennent des marqueurs du paysage encore visibles aujourd'hui : les murs des parcs, les maisons forestières, les pavillons de chasse. Des allées forestières sont aménagées avec de vastes carrefours en damier ou en étoile qui facilitent les rassemblements de grands équipages à cheval, le quadrillage du terrain par les officiers de la vénerie et l'installation de spectateurs pour observer la scène, car la chasse est à la fois le privilège des nobles et un instrument politique.

Dans le Grand parc de Rambouillet, l'actuel Domaine national, d'autres transformations sont opérées pour les besoins de la chasse à partir de 1815 : des clairières sont ouvertes au cœur du domaine afin de créer des tirès de chasse : ces alignements de buissons, ponctués d'allées de sable et de courtes haies qui retiennent le petit gibier, permettent de créer des parcours où le chasseur peut progresser en tirant devant soi les faisans qui s'envolent. Sous Napoléon 1^{er}, un seul chemin ou layon est nécessaire puisque seul l'empereur a le privilège de tirer. Sous Napoléon III, jusqu'à 9 layons parallèles sont aménagés pour offrir à des invités le privilège de tirer au côté du souverain.

De 1880 à 1940 sous la III^e république, on chasse beaucoup le lapin dans les fermés. Ces prairies de plateau sont à l'époque maintenues rases par l'appétit du rongeur. Mais avec l'arrivée de

la myxomatose, maladie du lapin qui a décimé les populations, l'herbe n'est plus arasée. Ces espaces ont depuis été recolonisés par de nombreuses bruyères et plantes de landes sèches.

En 1786, dans le parc de Rambouillet, Louis XVI crée une ferme qui deviendra Bergerie Nationale et fait importer des moutons mérinos d'Espagne. Après la Révolution en 1792 où le domaine devient bien national, de nombreux pavillons de chasse sont transférés à la Bergerie. C'est aussi dans ce parc qu'ont lieu les chasses présidentielles de 1880 à 1995.

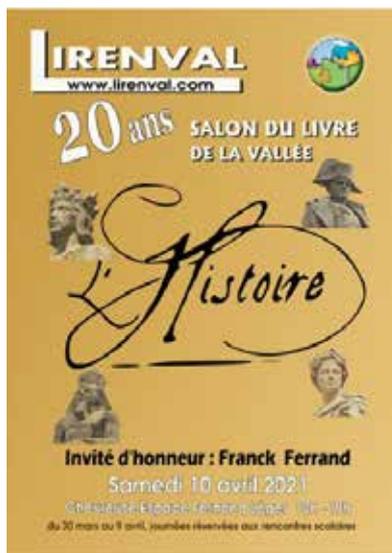
Cette forêt de Rambouillet est aujourd'hui davantage connue et appréciée en tant que patrimoine naturel, riche d'écosystèmes et d'espèces variées en perpétuelle évolution. Elle a été classée en forêt de protection en 2009, avec de nombreux sites, espèces et arbres classés, et fait partie depuis 2011 du Parc naturel régional de la Vallée de Chevreuse.



Carrefour des Chartreux. Carte postale, début XX^e siècle, Archives départementales des Yvelines.

Plan paysage et biodiversité du PNR pour la forêt de Rambouillet est accessible sur le site du Parc. lien court : <https://vu.fr/vf20>

AGENDA



SALON DU LIVRE DE CHEVREUSE

Le Salon du livre de Chevreuse est un rendez-vous récurrent depuis 20 ans au sein du PNR, organisé pour la promotion de la littérature notamment auprès des jeunes.

Il s'articule autour du prix littéraire Michel Tournier organisé avec les bibliothèques locales et dont les enfants constituent le jury.

Les auteurs sélectionnés interviennent ensuite dans les classes.

Une journée de salon mêlant signatures et ventes de livres avec les libraires locaux clôt le processus. 10 avril à Chevreuse (sous réserve)

Rencontres d'auteurs prévues dans les écoles du 29 mars au 9 avril 2021.



ESCAPADE GOURMANDE

26 et 27 juin - Château de la Celle Les Bordes
Marché de producteurs locaux, Ventes dégustation et animations
proposé par le Rotary club d'Elancourt Haute Vallée de Chevreuse

Renseignement : 06 80 15 96 45

« D'UN ARBRE À L'AUTRE »

Balade artistique sur la liaison douce de Saint-Rémy-lès-Chevreuse à Boullay-les-Troux en passant par Les Molières, imaginée par l'association Hélium. Installations de créations éphémères ainsi que des bâches présentant des oeuvres des artistes d'Hélium.

Accès libre et gratuit de mai à août 2021.



FESTIVAL D'ARTS DE LA RUE

à St Rémy-lès-Chevreuse.

Programme à découvrir sur le site de la ville



UN ÉTÉ CULTUREL

Une programmation de spectacles dans différents lieux patrimoniaux du Parc est en préparation avec différents partenaires dont le Théâtre de Saint-Quentin, la Barbacane et les Tréteaux de France.

Abonnez-vous à notre lettre d'information électronique du Parc pour être informés des différents rendez-vous envisagés aux Mesnuls, au Tremblay, à Châteaufort, Dampierre...



JAZZ A TOUTE HEURE

Cette année et pour la première fois depuis 1999, il n'y aura pas de JAZZ A TOUTE HEURE

En effet, les salles de spectacle demeurent fermées au public, sans date de réouverture connue à ce jour.

La 23^e édition de JAZZ A TOUTE HEURE, initialement prévue du 12 mars au 11 avril 2021 est malheureusement annulée.

L'équipe du festival travaille d'ores et déjà à l'organisation de la prochaine édition de JAZZ A TOUTE HEURE pour 2022, avec une nouvelle programmation toujours plus étonnante et savoureuse.

Nous espérons tous être à l'heure du **18 mars au 17 avril 2022** ! Mais comme ils ont hâte de retrouver le public et l'ambiance du festival, ils réfléchissent à l'organisation d'un rendez-vous en 2021 si les conditions sanitaires le permettent.
www.jazzatouteheure.fr



« La forêt au printemps »

Samedi 24 avril 14h30

CHOISEL

Caractérisée par de grandes futaies dominées par le chêne et ses grandes allées forestières, la forêt de Méridon constitue un écran vert. Avec le printemps, les petites bêtes émergent, volent, se montrent et ravivent nos yeux ! **3h – Boucle de 5 km**

Les P'tits Curieux à l'étang d'Or

Mercredi 21 avril 14h30

RAMBOUILLET

Un livret nous guidera autour de cet étang qui se situe aux portes de la ville de Rambouillet. Venez découvrir la flore resplendissante au printemps et les animaux en pleine activité. **2h30 – Boucle de 4 km**

Les P'tits Curieux aux Hauts-Besnières

Samedi 5 juin à 14h30

LA CELLE-LES-BORDES, AUTOUR DE LA MARE GABARD.

A l'occasion de la fête des mares et de la journée mondiale de l'environnement. Comment calculer la hauteur d'un arbre ? Qu'est-ce qu'une coulée ? Quels sont les indices de présence d'animaux ? Comment peut-on se repérer en forêt... ? Un petit livret à compléter lors de la balade sera distribué aux enfants. **2h30 – Boucle de 2,5 km**

Petits curieux

Mercredi 19 mai à 14h30

MAINCOURT

A l'occasion de la fête de la Nature. Sur le sentier de découverte de Maincourt, foisonnement de vie animale et végétale au coeur du marais, doux murmure de la rivière, chaos de grès... Venez découvrir l'histoire du site, modelé par la présence de l'homme depuis le Moyen-Age. **2h30 - Boucle de 2 km - praticable pour les personnes en fauteuils roulants.**

Les P'tits Curieux au Paradis

Samedi 17 juillet 14h30

SONCHAMP

C'est dans ce petit coin de Paradis (c'est le nom d'un étang) que commencera cette balade familiale ; Nous traverserons des milieux sableux, où s'épanouissent les cicindèles et les fourmilions. Nous nous enfoncerons en forêt pour chercher les anciennes glacières ayant servi à conserver des aliments au frais et nous nous fauflerons à la lisière des bois pour profiter du paysage. Un livret à compléter lors de la balade sera distribué aux enfants. **3h – Boucle de 4 km**

Les P'tits Curieux aux mares moussues

Samedi 10 juillet 14h30 :

MONTFORT-L'AMAURY / ST-LÉGER-EN-YVELINES

Entre le Pré au Prince et la mare Ronde, nous parcourrons la forêt au sud de Montfortl'Amaury pour découvrir quelques arbres remarquables, comme le chêne Baudet, âgé de plus de 550 ans ou encore le hêtre du CERF. Nous longerons les pentes, au-dessus du ruisseau des Brûlins, territoire accueillant pour ces grands mustélidés que sont les blaireaux. Ce sera l'occasion également d'observer les libellules au-dessus de la mare Baudet ou de repérer les couleuvres helvétiques qui se dorment au soleil. **3h – Boucle de 5,5 km**

Solen Boivin

solen.boivin@sortiesnature78.fr ou par téléphone : 06 18 86 39 75

En cas d'impossibilité n'oubliez pas de prévenir 48 h avant afin que d'autres puissent en profiter ! Chaussures adéquates, apport des jumelles, lampe frontale ou de poche pour les nocturnes ...

Les Tarifs : 5€ / adulte et 3€ / enfant la demi-journée
N'oubliez pas votre masque !

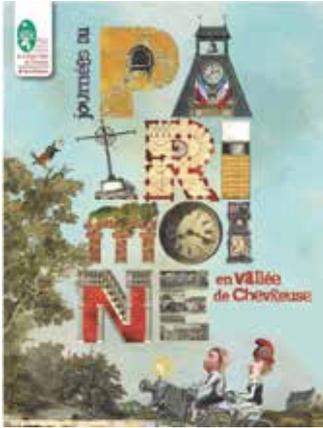


MASTER GUIDE SOLEN

AGENDA

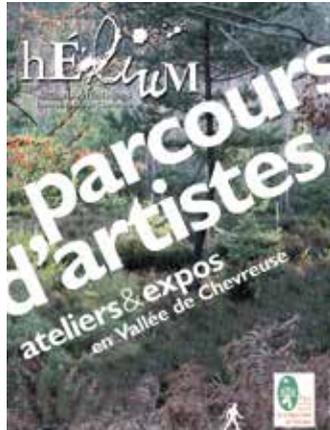
JOURNÉES DU PATRIMOINE

3^e week-end de septembre



PARCOURS ATELIERS D'ARTISTES

2 premiers week-ends d'octobre



www.helium-artistes.com

POUR UN MOYEN-ÂGE LUDIQUE

CHÂTEAU DE LA MADELEINE

Jeudi 22 avril à 14h30

Durée 2 h. Public familial (à partir de 8 ans). La chronologie médiévale de Chevreuse sur cinq siècles permet également d'aborder la vie quotidienne dans une nature peu domestiquée

CONFÉRENCE PAILLAGES ET OYAS

CHÂTEAU DE LA MADELEINE

Dimanche 13 juin à 10h30

Durée 1h30 (11 personnes maximum sur inscription)

Les paillages même avec des résineux pour nourrir la terre qui nourrira les végétaux avec 70% d'arrosage en moins seront complémentés avec la technique des Oyas permettant également 70% d'arrosage en moins...

LES RENDEZ-VOUS DE LA RENTRÉE

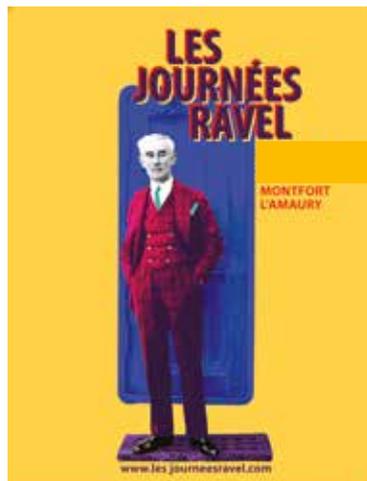
VO-VF

Première semaine d'octobre



FESTIVAL RAVEL

2 premiers week-ends d'octobre



PLANTES SAUVAGES COMESTIBLES

CHÂTEAU DE LA MADELEINE

Dimanche 20 juin à 10h30

Durée 1h30 (11 personnes maximum sur inscription)

Les mauvaises herbes de nos jardins deviennent bonnes et pas seulement pour l'homme

LES RDV DU LIEU

Spectacles « sortis de résidence » proposés dans les communes du Parc : les artistes partagent avec vous pour la première fois leurs créations travaillées au Lieu à Gambais.

Dates à retrouver sur : <https://le-lieu.org/>

